

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113183-DE
Reçu le 19/11/2019
Publié le 19/11/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2019

N° DEL 2019.11.13/183

Thème : DIVERS 2

Objet : Versement d'un
don à l'UNICEF pour le
droit des enfants.

Convocation :

Date : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages
exprimés : 31

Le mercredi 13 novembre 2019 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;
HOLLARD Rémi donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;
DAZIN Florian donne pouvoir à MONIER Bruno ;

Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault,
ROMAIN Manuel, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20191113-20191113183-DE

Reçu le 19/11/2019

Publié le 19/11/2019

Rapporteur : MARCHELLO Marie

Le 20 novembre 1989 à New-York, l'assemblée générale des Nations Unies approuvait à l'unanimité la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Pour la première fois de l'Histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques - des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

L'Unicef, organisation mondiale venant en aide aux enfants, la ville de Gap et le département des Hautes-Alpes célèbreront le 30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits des enfants (CIDE) le 20 novembre 2019 à GAP.

Lors de cette journée commémorative, l'inauguration de l'emplacement d'un futur espace public dédié aux droits des enfants et de nombreuses animations auront lieu (exposition, activités sportives et festives, chorale, conférence, projection d'un film...). Un immense « Sapin de Noël pour tous les enfants du monde » sera érigé sur la place Saint-Arnoux de Gap.

Nicolas ROSIN, ancien Maire et conseiller général délégué à l'enfance et famille, bénévole coordinateur Unicef du 30^{ème} anniversaire de la CIDE à Gap a souhaité associer les communes du département à cet événement et a donc sollicité la commune de Briançon à hauteur de 30 euros.

La commune de Briançon, sensible à la question des droits des enfants souhaite soutenir cette initiative.

En participant à cette opération, la commune recevra un diplôme d'honneur et un symbole décoratif représentera Briançon sur l'arbre de Noël.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver la proposition de participation financière de la commune à la célébration du 30^{ème} anniversaire de la convention Internationale des droits des enfants) à hauteur de trente (30) euros,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune en section de fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DIVERS 2 DEL 2019.11.13/183

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

TRAIT DU

Signature numérique de Gérard FROMM
Le 21/11/2019 15:00:41